



Catégorie de la mesure PARTICIPATION SOCIALE

Fonction de la mesure **Coaching**

F

Langue de la mesure

Nom de la mesure **Accompagner les personnes dans leur processus d'intégration**

Organisateur

Caritas Suisse

Description de l'activité

Cette activité est un accompagnement dans le processus d'intégration des personnes issues de la migration. L'objectif est de conseiller et aider les personnes ou les familles à s'orienter dans la vie quotidienne en Suisse. Cet accompagnement peut s'effectuer dans différents domaines d'intervention par lesquels passent les personnes migrantes, soit le social, la santé (somatique et psychique) et la formation.

Il se fait sur la base d'un mandat qu'un-e professionnel-le donne à un/e interprète communautaire/médiateur-trice interculturel-le qualifié dans l'accompagnement en précisant la nature du suivi demandé, des objectifs clairs et modalités relatives (voir formulaire annexé).

Un entretien pour compléter et notifier le mandat se fait en premier lieu. Si besoin, le-a professionnel-le fixe des entretiens de suivi de l'accompagnement avec l'accompagnateur.trice et le-a bénéficiaire. A la fin de l'accompagnement, un entretien de bilan est effectué lors duquel l'accompagnateur remet (oralement ou par écrit) un rapport sur le travail fourni.

Profil des bénéficiaires

Personnes issues de la migration

Objectifs à atteindre par le/la bénéficiaire

Pour les bénéficiaires, cette mesure va aider et soutenir à :

- ☐ prévenir les conflits qui pourraient survenir dans des situations d'incompréhension ou de méconnaissance d'un domaine/système.
- ☐ garantir le contact et la communication entre les migrants et les professionnel-le-s des différents domaines d'intervention
- ☐ permettre de comprendre les mesures proposées ou ordonnées et en soutenir la mise en œuvre
- ☐ s'impliquer d'avantage dans certains projets (professionnels, sociaux, sanitaires, ...)
- ☐ appréhender et comprendre la société d'accueil et ses exigences

Conditions de participation

Etre partie prenante pour un accompagnement

Moyens et méthodes

- L'accompagnateur-trice reçoit un mandat d'un-e professionnel-le (formulaire en annexe)

Capacité d'accueil

Selon les disponibilités des accompagnateurs

Frais d'organisateur

Durée

1-6 mois

Dates

A déterminer selon le mandat

Fréquence

A déterminer selon le mandat

Horaire

A déterminer selon le mandat

Taux d'activité

A déterminer selon le mandat

District

Adresse

A déterminer selon le mandat

Localité

A déterminer selon le mandat

Coordonnées de l'organisateur

Caritas Suisse

Responsable de la mesure

Barbara Ouedraogo, bouedraogo@caritas.ch

Téléphone

026 425 81 00

Adresse

Bd de Pérolles 55

Fax

026 425 81 03

No postal / Localité

1700 Fribourg

E-Mail

fribourg@caritas.ch

Site Web

www.caritas.ch



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MInt)

521

Numéro MIS *

MIS/MInt

Catégorie de la mesure PARTICIPATION SOCIALE

Fonction de la mesure **Coaching**

F

Langue de la mesure

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme Intégration sociale et professionnelle des réfugiés statutaires

Responsable de l'organisation Monica Rosenberg

Remarques

L'accompagnement prévoit une traduction vers le français à partir de la langue maternelle du bénéficiaire. Les frais de transports doivent être comptés en sus du coût horaire. Voir également le site www.secomprendre.ch.